

Les 7 et 8 avril 2020 – veille COVID -19 – CAA – Roumanie, Bulgarie et Serbie

En jaune les nouveautés par rapport au dernier bulletin ou points importants.

1. Roumanie
2. Bulgarie
3. Serbie



Roumanie

Contexte général (simplifié voir note SE associée)

L'état d'urgence a été prolongé d'un mois, donc jusqu'au 16 mai.

Le pic de l'épidémie est estimé en première lecture entre le 20 avril et 1er mai.

	6 avril	7 avril	8 avril
Cas confirmés	4 057 (+193)	4 417	4 761 (+344)
Décès	157 (+9)	182	209 (+27)
Quarantaines (lieux fermés dédiés)	23 849 (+7 869) nouvelle vague d'arrivée de la diaspora pour Paques	25 379	25 556 (+177)
Surveillance à domicile / auto-isolement	106 463	91 369	89 976 (-1 193)*
Test avec résultats négatifs cumulés (dont 1500 unités privés)	40 987	43 578	47 207

* passage en « confinement normal » ou en quarantaine si non-respect de l'auto isolement

- 335 dossiers pénaux ouverts, dans les dernières 24h : 6 690 amendes pour non respects des conditions de circulation.
- Suite à des démissions massives de personnels hospitaliers par crainte de contamination ainsi que pour dénoncer le manque d'équipements de protection, le président a annoncé des primes de 500€ pour les personnels soignants.
- **Ordonnance militaire 7 du 5/04** : fermeture de nouveaux vols directs (dont Autriche, Belgique et Suisse), accord de départ des saisonniers agricoles dans des pays de l'UE sous réserve de l'accord des pays de destination (via charters), clarifications sur les transports personnes et fret. A noter que la France ne fait pas partie des pays autorisant l'entrée des saisonniers sur son territoire (instruction du 6 avril).
- **Ordonnances militaires 5 et 6 le 31/03** : la n°5 pour reconduire l'interdiction des vols vers l'Italie et la n°6 pour la mise en quarantaine (interdiction des entrées et sorties,

sauf approvisionnement) de certaines villes (Suceava et 8 communes limitrophes), foyers importants de l'épidémie ;

- **Ordonnance militaire 4 le 30/03** : flexibilité des sorties des personnes âgées pour besoins médicaux et animaux entre 20h et 21h, isolement obligatoire pour certaines catégories de personnes essentielles (énergie), le refus d'accueillir des patients devient pénal, les chauffeurs roumains pourront choisir plusieurs options pour un isolement lors de leur période de repos étant considérés comme personnes à risques, renforcement des mesures de dissuasion contre les contrevenants au confinement.
- **Renforcement du confinement depuis 25/03** : Sortie avec auto déclaration ; Surveillance électronique des personnes placées en quarantaine ou isolement ; l'armée vient renforcer la police pour la gestion sur le terrain ; pour les plus de 65 ans sortie entre 11h et 13h ; Exception en plus des « classiques » pour don de sang, **l'activité agricole et le commerce de produits agroalimentaires.**
- Depuis le 21 mars, seule la livraison maison, le room-service et le drive-in sont autorisées ; fermeture des cabinets dentaires et fermetures dans les centres commerciaux de tous les commerces autres qu'alimentaires et pharmacie (en dehors des malls, les commerces peuvent rester ouverts) ; Les marchés restent ouverts (mais certaines mairies ont demandé des fermetures).
- Depuis début mars, mise en place de quarantaines pour les pays en zone rouge (symptômes ne nécessitant d'hospitalisation ou proximité d'une personne infectée) **ou isolement à domicile 15 jours** (voir tableau ci-dessus) personnes rentrant de zone jaune. **Nb la France est passée en zone rouge le 25 mars.**
<http://cnscbt.ro/index.php/liste-zone-afectate-covid-19/1620-lista-zone-02-04-2020/file>

Restrictions aux frontières : Depuis le 6/04, fermeture des vols à destinations des Etats Unis et de plusieurs autres pays européens dont Belgique, Suisse et Autriche. Depuis le 25/03, **suspension des vols avec la France** et l'Allemagne pour 15 jours (déjà fait pour Italie et Espagne). Interdiction d'entrée sur le territoire par les étrangers sauf dérogations.

Restrictions maritimes et fluviales : Depuis le 29/03- **Suppression de l'interdiction** d'accès dans les ports (Mer Noire et Danube maritime) des navires en provenance des zones rouges ou jaunes n'ayant pas effectué 14 jours de quarantaine. Accès permis au bord des navires des personnes ayant un équipement de protection

Création de 5 couloirs pour le transport de marchandise à travers la Roumanie : Les transporteurs internationaux des États membres de l'UE et non membres de l'UE ont cinq couloirs disponibles (voir veille antérieure).

En Roumanie, les chauffeurs des véhicules d'au moins 2,4t ne sont pas soumis au régime d'isolation à l'entrée sur le territoire, à l'exception de ceux qui ont des symptômes ; tous les conducteurs de ce type de véhicule sont obligés avoir des équipements de protection et une fiche qui atteste leur trajet ;

Problématiques spécifiques à l'agriculture et restauration

Veille/ presse/BF et CAA

Inquiétudes sur la sécheresse, seconde année que le sud (céréaliier) sera touché – question des constatations sur place en période de Covid

Difficulté de l'irrigation dans l'Est suite à la mise sous quarantaine totale de la ville de Tandarei où se trouvaient les ouvriers d'un site d'irrigation

Débats en cours sur le plafonnement des marges pour les produits alimentaires.

Le port de masques obligatoire dans 7 départements pour l'accès aux supermarchés.

Brève du [ZF](#) :

Greenlanda Serv, fournisseur de poissons et fruits de mer pour HoReCa, avec un chiffre d'affaires annuel de 4,8 M EUR ne réussit plus à vendre ses produits suite à la suspension de l'activité des restaurants, hôtels et cafés. Seuls 2 employés sur 8 travaillent encore au sein de la société. La société a essayé de fournir la grande-distribution mais la plupart des acteurs du retail ne souhaiteraient plus lister des nouveaux fournisseurs.

Analyse [Retail zoom](#) sur la semaine (16 – 22 mars)

Les ventes restent à des niveaux élevés, supérieurs à ceux de la première semaine de pandémie (24.02-1.03), mais tombent à la moitié des résultats enregistrés lors de la semaine de pointe (9-15.03). L'explication des baisses provient de deux sources : la frénésie d'achat est un peu atténuée, tandis que certaines des ventes se font plutôt en ligne, dues aux restrictions imposées.

L'une des nouveautés de cette semaine **est la première vague de hausses de prix** sur quelques produits avec une influence le prix moyen par unité de la catégorie respective même si seuls quelques marques ont augmenté.

Avec près d'un tiers de moins que la semaine précédente de 2020, entre le 16 et le 22 mars, le niveau des ventes de produits alimentaires, présente encore **une forte hausse par rapport à la même période de 2019**, une contribution majeure à la croissance provenant des matières premières. Les catégories qui continuent de croître énormément, avec plus de 200 % sont : **l'alcool pur, la levure, les conserves de viande et la semoule**. Catégories avec des ventes en hausse 16 – 20 mars 2020 vs la même semaine en 2019 (ventes en valeurs) :

- Viande fraîche + 31 %
- Huile + 126 %
- Charcuterie + 45 %
- Fromage + 45 %
- Lait + 54%
- Café + 39 %
- Farine + 272 %
- Sucre + 110 %
- Légumes en conserve + 113 %

- Pâté + 99 %
- Pain (déjà emballée) 40 %
- Pâtes + 162 %
- Eau minérale + 22 %
- Bière + 13 %
- Riz + 207 %
- Alcool pure + 522 %
- Levure + 274 %
- Conserve à base de viande + 267 %
- Semoule + 209 %

Bulgarie

Contexte général

Etat d'urgence nationale a été décrété le 13 mars pour 30 jours puis étendu jusqu'au 13 mai.

Au 8 avril, 577 cas ont été confirmés, dont 23 morts. 213 personnes sont hospitalisées, dont 21 en soins intensifs.

Mesures d'ordre sanitaire

- Mise en place d'un système informatique national « Virusafe » de lutte contre l'épidémie de Covid-19 avec un volet consolidé à destination des autorités et un volet accessible au public. Chaque citoyen, depuis son portable, pourra y saisir ses données de santé : si son état de santé l'exige, il sera contacté par un médecin. L'enregistrement sera volontaire, la géolocalisation pourra être activée en option. Le nouveau dispositif est développé à l'instar de logiciels similaires utilisés en Corée du Sud et à Singapour, et recueillera des données personnelles, exploitables dans la lutte contre le Covid-19.
- Contre ordre- plus d'obligation de porter des masques dans les lieux publics mais forte recommandation.

Etendues jusqu'au 12 avril

- Fermeture de tous les lieux publics hormis supermarchés et pharmacies. Positionnement des forces de l'ordre aux abords de ces magasins.
- Fermeture des crèches, écoles et universités. Mise en place de cours en ligne.
- Fermeture des parcs, aires de jeux, terrains de sport (intérieurs ou extérieurs) à partir du 21 mars.
Entre 8h30 et 10h30, les supermarchés et pharmacies seront ouverts uniquement pour les personnes âgées de plus de 60 ans.
Mise en place de restrictions sur les déplacements en dehors de chez soi.
- Poursuites pénales pour les personnes ne respectant pas la quarantaine
- A partir du 19 mars à minuit et jusqu'au 17 avril inclus, interdiction temporaire d'entrée en Bulgarie de tous les ressortissants de pays tiers. Des exceptions pourront être faites pour les personnes résidant en Bulgarie. Transit autorisé.
- Trafic entre les capitales régionales interdit.

- Renforcement du programme national proposant des plats cuisinés aux personnes dans le besoin (budget additionnel de 5,1 M LEV, soit 2,6 M€, pour aider 50 000 personnes.)
- Le Parlement a reporté ses réunions après qu'un député a été testé positif au Covid. Tous les députés seront également testés.
- Le gouvernement a approuvé un plan de dépenses supplémentaires au Ministère de la Santé, qui sera financé par la collecte de dons.
- 41 000 personnes bénéficieront d'une aide alimentaire, pour un poids total de 16 000 tonnes, à travers une campagne de l'Agence d'Assistance Sociale et de la Croix Rouge.

Restrictions aux frontières (voir bulletin transport)

- Les conducteurs bulgares arrivant de pays où des cas sont recensés sont tenus à une quarantaine de 14 jours, mais sont autorisés à quitter le pays avant la fin de leur quarantaine pour terminer des transports internationaux. Les règles sont différentes pour les autres conducteurs, en fonction de leur nationalité et de leur pays d'origine.
- Fermeture de plusieurs points de passage avec la Roumanie. **Le trafic de camions est important dans les deux directions** au checkpoint Vidin-Giurgiu.
- Suspension de tous les trains internationaux. Mise en place de couvre-feu dans certaines villes.
- La suspension des trains de passagers en provenance de Turquie, Grèce, Serbie et Roumanie est prolongée au 12 avril. Pas de restrictions sur le fret.
- Annulation de nombreux vols.

Les conducteurs de poids-lourds, nationaux de ou arrivant des pays les plus à risques dont la France sont contraints de **décharger leur camion et quitter la Bulgarie en moins de 24h.**

La Roumanie impose maintenant un auto-isolément de 14j à tous les bulgares entrant sur le territoire, hormis aux personnes traversant le pays et aux conducteurs. Le transit de camions de la Bulgarie à la Moldavie ou l'Ukraine ne peut se faire que par le poste-frontière Danube Bridge I à Rousse.

Fermeture du poste-frontière Zlatograd-Xanthi à la frontière avec la Grèce.

Des caméras thermiques ont été installées aux postes-frontière Kapitan Andreevo (frontière turque) et Kapitan Petko Voivoda (frontière grecque).

Les postes-frontière de la ligne verte européenne sont les suivants :

- Koulata, Kapitan Petko Voyvoda (principaux) et Ilinden (auxiliaire) avec la Grèce.
- Vidin et Rousse (principaux), et Oryahovo et Silistra (auxiliaires) avec la Roumanie.
- Kalotina avec la Serbie.
- Gyueshevo avec la Macédoine du Nord.
- Kapitan Andreevo avec la Turquie.

Mesures transversales de soutien à l'économie

Le capital de la Banque de Développement Bulgare sera augmenté de 700 M LEV (3,6 M€), dont 500 M LEV pour garantir des prêts aux entreprises et 200 M pour des prêts sans intérêts destinés aux personnes en congés non payés qui pourront ainsi obtenir un crédit de 1 500 LEV (767 €) sans intérêts chaque mois pendant 3, remboursable sous 10 ans.

L'état paiera pendant 3 mois 60% des salaires des employés des entreprises directement concernées par les interdictions du Ministère de la santé et des entreprises pouvant justifier d'une baisse de 20% des recettes par rapport à mars l'an dernier. L'employeur est contraint de payer les 40% du salaire restant. La mesure vise à limiter les licenciements. La foresterie, l'agriculture et la pêche ne sont pas concernées par le plan. 643 entreprises (sur plus de 3 000 éligibles) ont fait une demande pour ce programme. L'Etat prendra également à charge les cotisations sociales des employeurs.

L'Assemblée Nationale a voté pour une augmentation du déficit de 3,5 Mds LEV (1,8 Mds €) et augmente le plafond de la dette du nouveau gouvernement de 10 Mds LEV (5,1 Mds €).

Mesures spécifiques au secteur agricole et agroalimentaire

Travailleurs saisonniers

La Bulgarie a interdit l'accès à son territoire aux ressortissants de pays tiers, ainsi qu'aux ressortissants de 12 Etats membres, dont la France. Plusieurs exceptions sont faites, notamment pour les travailleurs saisonniers en agriculture.

Marchés de producteurs

Les marchés de producteurs seront rouverts. Des consignes ont été publiées pour préserver la santé des travailleurs et des clients sur les marchés de producteurs, comme l'élargissement des étals, la pose de barrières pour limiter les effets de foule, l'obligation pour les vendeurs et acheteurs de porter des vêtements de protection et de respecter les mesures d'hygiène et de désinfectants.

Travaux agricoles

Les agriculteurs pourront accéder à leurs terres et se rendre sur les marchés pour vendre leur production. Des mesures de protection doivent être prises sur les fermes d'élevage pour protéger les employés.

Aides de minimis pour la viande de petits ruminants (ovins caprins)

Le Fonds National d'Agriculture (FNA) a approuvé un budget de 3,5 M LEV (1,8 M€) pour une aide de minimis à destination des abattoirs qui achètent des agneaux et chevreaux aux agriculteurs répertoriés dans le registre de l'Agence bulgare pour la sécurité alimentaire. En Bulgarie, il y a 64 abattoirs pour petits ruminants. Chacun d'entre eux pourra recevoir jusqu'à 200 000 € (pour trois années fiscales), à condition qu'il n'ait pas de dette envers le FNA ou l'Etat et qu'il ne soit pas en faillite ou en procédure d'insolvabilité. L'aide s'adresse aussi bien aux PME qu'aux grandes entreprises.

Evolution des prix

De nombreux légumes sont touchés par l'augmentation des prix (21% pour les pommes de terre, 45% pour l'ail, 15% pour le chou), mais certains prix diminuent tout de même (-4% pour les tomates et -7% pour les concombres). Les prix des fruits ont également augmenté, plus particulièrement celui du citron (44%). Le prix du gingembre a doublé. Les autres produits ont vu leurs prix légèrement augmenter (+5% pour le porc, +4% pour l'huile de tournesol).

Serbie

- **2447 cas enregistrés – 61 décès**
- L'état d'urgence en Serbie a été déclaré le 15 mars
- Interdiction stricte de déplacements pour les personnes âgées de plus de 65 ans (70+ dans les zones rurales de moins de 5 000 habitants).
- Couvre-feu : Interdiction de déplacements pour tous de 17h00 à 5h00 tous les jours.
- Annonce de mesures économiques pour 5,2 Mds € soit 11% du PIB

Les nouvelles mesures en vigueur depuis le 22 mars :

- Le transport urbain dans tout le pays est suspendu.
- Interdiction de travail de tous les locaux et points de vente dans les centres commerciaux, à l'exception des supermarchés, des épiceries et des pharmacies.
- Interdiction de sortie dans les parcs et espaces publics pour les loisirs et les sports.
- Interdiction de rassemblement public dans un espace fermé - maximum 5 personnes.

Veille / presse :

L'ancien secrétaire régional demande une simplification des procédures permettant aux agriculteurs de se déplacer

L'ancien secrétaire régional à l'agriculture Goran Jesic a demandé aux autorités compétentes de permettre aux agriculteurs et aux apiculteurs de travailler facilement et de simplifier les procédures d'autorisation de déplacements le plus possible. Selon lui, il n'y a aucune raison d'interdire la libre circulation des agriculteurs. Il propose notamment que les agriculteurs puissent se déplacer simplement avec leur certificat d'enregistrement. Il affirme qu'actuellement la province de Vojvodina a 50 000 demandes de déplacements à traiter.

Gianluca Borelli est le nouveau directeur du conseil d'administration du Crédit Agricole

Gianluca Borelli est le nouveau directeur du conseil d'administration de la branche serbe du Crédit Agricole. Lors de son investiture, il a souligné que le Crédit Agricole en Serbie, en tant que partie du Groupe Crédit Agricole, est une des plus fortes institutions financières, et que tout sera mis en place pour supporter l'économie réelle et assurer la sécurité des épargnes. Le Crédit agricole compte 74 agences en Serbie, ainsi que plus de 900 employés et 300 000 clients.

Mars 2020 – Interdiction de l'exportation de certains produits

Il a été décidé l'interdiction temporaire de l'exportation de certains produits pour limiter le risque de pénurie dans le pays pendant l'épidémie de Covid-19. Sont ainsi interdits à l'export, les produits suivants : semence et huile de tournesol, mélasse de betteraves à sucre, levures, désinfectants (savons, détergents, javel, alcool) et équipements de protection (gants, masques, lunettes...), ainsi que les mouchoirs en papier.

Mise en place d'une plateforme pour la vente des produits agricoles

Le ministre de l'Agriculture Branislav Nedimovic annoncé la mise en place prochaine d'une plateforme de mise en relation entre les vendeurs, les acheteurs de produits agricole et toute personne prête à livrer des marchandises qui ne sont pas disponibles actuellement car les marchés ont fermé à cause de la pandémie de COVID-19. La plateforme signalera également les espaces de stockage avec de l'espace libre.